34e ANNEE N° 2670 PARAIT LE SAMEDI 23 JIUN 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,50
Commerciales (la ligne) 0,60
Réclames (la ligne) 0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LETTRE DE PARIS

Comprenons l'Angleterre

21 Juin 1923,

Au cours des négociations délicates qui se sont engagées entre la France, la Belgique et l'Angleterre, il faut que l'opinion française prenne garde de ne pas se laisser aller au nervosisme que motiveraient certaines fausses dépêches. C'est ainsi qu'après la première réunion du Conseil des Ministres anglais, le monde entier fut averti que l'Angleterre n'acceptait pas la première des conditions mises par la France à toute conversation avec l'Allemagne, à savoir la fin de la résistance passive. Or, le gouvernement anglais dément aujourd'hui cette indiscrétion, qui cependant donna l'impression d'une rupture entre les Alliés.

A la vérité, les Anglais désireraient qu'avant de conseiller à l'Allemagne de se soumettre, — ce qu'ils sont tout prêts à faire — nous nous fussions au moins entendus entre nous sur les règlements interalliés et sur la capacité de paiement de l'Allemagne. Cette prétention peut ne pas paraitre excessive. Ce n'est point en répétant indéfiniment de part et d'autre du détroit qu'il faut nous mettre d'accord, sans jamais réaliser toutefois cette heureuse intention, que nous arriverons à résoudre les difficultés précises qui portent et sur le chiffre que nous réclamons et sur les moyens qu'il convient d'employer pour se faire payer.

Au reste, l'Angleterre, pleine de bonne volonté, est surtout tenue en échec par l'obligation qu'elle a contractée envers l'Amérique de rembourser sa dette de guerre. Si les Américains revenaient sur l'arrangement récent qui leur permet de recevoir chaque année 30 millions de livres sterling, l'Angleterre elle-même ne chercherait pas à récupérer cette somme sur l'Allemagne et par conséquent sur nous. Dans nos conversations avec Londres, il serait donc souhaitable, pour se comprendre, d'envisager au moins deux hypothèses : 1° celle où l'Angleterre serait déchargée de sa dette américaine ; 2° celle où elle ne le serait pas. Les Américains connaîtraient ainsi exactement l'état de la question et apprendraient qu'ils empêchent, par leur âpreté, le rétablissement de l'équilibre financier européen. Comme ils sont à la veille d'une crise économique qui leur imposera la nécessité de se tourner vers l'Europe il faudra bien qu'ils se donnent la peine d'envisager, eux aussi, les causes de la paralysie du vieux Continent.

Il serait absurde de continuer à incriminer toujours l'Angleterre ; l'état d'esprit des Français s'égarerait dans cette manœuvre et compromettrait l'issue du conflit diplomatique.

E. J.

UN MORT QUI VEUT EPOUSER SA VEUVE

Un cas assez curieux est celui de M. Auguste Soulez, de Vic Bigorre.

Mobilisé pendant la guerre, M. Soulez rentra chez lui à la cessation des hostilités et fut stupéfait d'aporendre qu'il figurait sur les registres de l'état civil de sa ville natale avec la mention « mort pour la France ».

Il peut, bien entendu, s'il le veut, faire rectifier par un jugement l'erreur dont il est victime, mais jusqu'à present il a préféré demeurer « mort ».

La situation de défunt présente, en effet, certains avantages pratiques

Il ne peut, il est vrai, intenter de procés à des tiers, mais on ne saurait non plus le poursuivre en justice.

Aucun huissier ne s'aventurerait à présenter du papier timbré à un homme qui l'également n'existe plus.

On ne peut pas lui faire payer d'impôts et il est dorénavant dégagé de toute obligation militaire.

Il existe toutefois une ombre à ce tableau : M. Soulez était, de son vivant marié. Sa femme a cessé d'être sa femme pour devenir sa veuve.

Elle peut donc se remarier, si tel est son désir et ne demanderait pas mieux que de convoler de nouveau avec Auguste Soulez, mais il est de toute évidence impossible d'épouser un homme dont on est la veuve...

Donc, si M. Auguste Soulez veut l'également reprendre la vie conjugale, force lui sera de se faire ressusciter.

La Chute de Sisteron

Le Conseil municipal s'est réuni samedi dernier à 9 heures du soir pour terminer l'examen des offres faites à la ville de Sisteron par la Société des Forces Motrices de la Durance aux fins de prorogation des délais de construction de la chute et de l'Usine électrique de Sisteron et de la construction immédiate d'une usine au Poët (Hautes-Alpes).

MM. Honnorat, sénateur, Anglès et Reynaud députés des Basses Alpes assistaient à la séance.

Dès l'ouverture, M Thélène, maire, fait l'historique de l'affaire Ses explications claires et précises sont suivies avec intérêt par le Conseil et le nombreux public qui assistait à la séance.

Messieurs Honnorat, Anglès et Reynaud ont ensuite pris la parole et développé minutieusement la genèse de l'affaire et indiqué les multiples et actives démarches qui ont été nécessaires pour emmener la société concessionnaire à consentir à la ville de Sisteron et au département des Basses-Alpes les avantages indiqués au Conseil par M. Simon, ingénieur en chef des Forces Hydrauliques du sud-est, en sa séance du 8 Juin.

Après une minutieuse discussion le Conseil se déclare disposé à émettre un avis favorable à la demande de prorogation sous les réserves ci après :

1° Remplacer le versement proposé d'une somme forfaitaire de 250.000 francs offerte à la ville par celui d'une annuité de 30 000 francs payable jusqu'à la réalisation de la chute de Sisteron ou jusqu'à la déchéance ou l'abandon de la concession.

2° Supprimer purement et simplement la limitation de 400 litres du prélèvement d'eau pour l'arrosage de la partie basse du canal de Ventavon inscrite dans les propositions de la Société et maintien des 1000 litres prévus par le contrat.

3° Renonciation par la Compagnie Alais-Camargue à son droit de préférence pour la location ou l'acquisition de l'usine de Cyanamide.

Le Conseil général des Basses-Alpes qui s'est réuni lundi à Digne en session extraordinaire, après avoir pris connaissance de la décision du Conseil municipal de Sisteron a donné un avis favorable à la demande de prorogation de la Société des Forces Motrices de la Durance.

Nous apprenons en dernier lieu que la Société accepte, sous réserve de quelques modifications de détail aux deuxièmes et troisièmes points les désiderata du Conseil municipal.

Tout en regrettant le retard apporté à la construction de la chute de Sisteron, nous ne pouvons que féliciter nos dévoués parlementaires, M. le Maire et le Conseil municipal de Sisteron du zèle et de la ténacité avec lesquels ils ont défendu les intérêts de la commune.

L'Epilogue d'un Drame

M. Barès, millionnaire, philanthrope et meurtrier est mort à l'hôpital de Nice.

Un agent de location, M. de Clinchamps du Puy, se présentait le 7 avril avec M. Petit, syndic de faillite, chez un de ses clients, M. Barès, qui connut son heure de célébrité, à l'époque où, dans son journal *Le Réformiste* il menait campagne en faveur de l'orthographe simplifiée.

M. Barès, qui jouissait d'une très grosse fortune, s'était en outre, fait connaître par ses libéralités à quantité d'œuvres intéressantes.

Paralysé depuis de nombreuses années, il reçut M. de Clinchamps à son chevet. Une discussion d'intérêt s'éleva entre les deux hommes.

M Barès saisit soudain un des deux fusils que en proie à des craintes séniles, il conservait toujours à côté de son lit et fit feu sur M. de Clinchamps qu'il atteignit à la main gauche

M. Petit se précipita sur lui, réussit à détourner un deuxième coup, puis sortit précipitamment pour aller chercher du secours.

Le paralytique s'emparra alors du deuxième fusil et tira de nouveau sur M. de Clinchamps qui, mortellement atteint cette fois, s'écroula sur le sol.

M. Barès fut transporté et gardé à vue à l'hôpital Stroch. Il vient d'y succomber à la maladie qui, depuis de longues années, le terrassait, et qui ne fut sans doute pas étrangère à sa crise de fureur homicide.

Si nous reproduisons cet entrefilet c'est uniquement parce que la personnalité de M. Barès était très connue a Sisteron. Nous nous rappelons qu'il fut candidat aux élections législatives de 1904 ayant pour concurrents MM. Yves Guyot et Joly.

Mais sa candidature ne fut pas prise au sérieux et M. Barès retourna à Nice soigner ses rhumatismes. Il n'en garda pas moins des relations ici car à intervalles réguliers il ne dédaignait pas de s'arrêter à Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

CAUSERIE ECONOMIQUE

Le renchérissement de la vie varie suivant les pays

C'est un fait que depuis 1914, le coût de la vie s'est aggravé dans tous les pays.

Qui n'a entendu parler au cours des sept ou huit dernières années, des crises périodiques que le renchérissement a provoquées ?

La Suède et la Hollande, qui n'ont pas été mêlées directement à la lutte mondiale, les ont connues tout comme l'Italie, l'Angleterre, ou l'Autriche.

L'Amérique, qui produit toutes les denrées alimentaires, a été affectée comme la France ou l'Allemagne.

En réalité, il n'y a là rien de surprenant.

Le marché s'est internationalisé de longue date, ce qui signifie que les prix haussent au baissent partout à la fois.

Lorsque les grains montent dans notre vieux monde, ils montent aussi dans le Nouveau bien que l'Union américaine, le Canada et la République Argentine aient normalement un excédent à exporter.

Le renchérissement devait donc être universel.

Mais ce renchérissement n'a pas été partout égal à lui-même et c'est ce que les statistiques, recueillies dans les différents secteurs du globe, nous permettent d'établir.

Il y a eu, à cet égard, des contrées en quelque sorte privilégiées et d'autres plus spécialement deshéritées

Mais ces variations de traitement, quelle qu'ait été leur amplitude, n'ont rien eu de fortuit.

Elles doivent, comme toutes choses être explicables et nous tâcherons de les expliquer.

Soit d'abord les Etats belligérants.

Si l'on évalue le coût de la vie à 100, en France, pour 1914, il s'élevait à 122 en 1915, à 132 en 1916, à 183 en 1917, à 206 en 1918, à 261 en 1919, à 373 en 1920 L'année 1921 a donné le maximun de 410 ; en 1922, on est parfois retombé au-dessous de 300, mais depuis le début de 1923, ce palier a été de nouveau et sensiblement dépassé.

L'Angleterre a suivi à peu près la même progression que la France, jusqu'en 1918 : les 100 de 1916 sont alors devenus 218.

Mais la poussée se ralentit outre-Manche à l'heure même où s'accentue chez nous, et en 1922, la moyenne s'établit autour de 180.

Par contre, la Belgique peut rapprocher ses indices des nôtres — avec une différence toutefois à son désavantage.

De 100, elle saute à 453 à la fin de 1920 et, en 1922, elle oscille entre 366 et 387.

Les Etats-Unis marchent parallèlement à la Grande-Bretagne : 175 en 1918 au lieu de 100 en 1914 ; le maximum se place en 1920 (215) comme pour le Royaume-Uni.

Et, ensuite, comme pour le Royaume-Uni, le fléchissement est rapide : 155 en moyenne en 1921, 138 en moyenne pour 1922.

Le Canada décrit exactement la même courbe que l'Union américaine.

L'Italie décrit, mais en l'accentuant la même courbe que la France et la Belgique.

Les indices, pour elle, sont 100 en 1914, 313 en 1919, 445 en 1920, 598 au maximum en 1921, et 520 en moyenne pour 1922.

L'Allemagne a connu les chiffres astronomiques : le coût de la vie y a grandi 11 fois et demi en 1920, 18 fois en janvier 1922, 685 en décembre 1922, etc., etc.

Le renchérissement a été de 100 à 14.000 en janvier 1921 et à 172.000 en novembre 1922 dans la Pologne restaurée.

Quant aux pays neutres, Suisse, Suède, Danemark, Hollande, ils n'ont jamais triplé leur prix, et en 1922 n'ont plus guère enregistré, par rapport à 1914, que des majorations de 40 à 80 0/0.

Les explications, si l'on se borne à des interprétations globales, sont simples.

Les contrées dont la devise s'est dépréciée, ont subi une aggravation des prix beaucoup plus sensible : c'est une vérité première.

Voilà pourquoi l'Allemagne et la Pologne comptent par dizaines de milles ce qui comptait jadis par dizaines d'unités ; voilà pourquoi l'Italie a été plus atteinte que la Belgique et la Belgique plus que la France.

Mais cette aggravation n'a pas été strictement proportionnelle à la dépréciation des devises nationales. La baisse du franc-papier à Londres et à New-York a été bien plus sensible que le laisseraient supposer les majorations comparées des prix en France en Angleterre et en Amérique.

D'autres phénomènes sont intervenus : l'importance de la production locale, le coût des frets, les taxations imposées par les gouvernements.

Il n'en reste pas moins que le renchérissement s'est manifesté même dans des pays qui avaient une production normalement surabondante ou d'exceptionnelles facilités de transport. C'est ici que la spéculation et les rapines des grands cartels ont joué leur rôle.

Il n'en reste pas moins que la France, pour des raisons financières, que nos gouvernants connaissent bien a été une des contrées les plus frappées

Victor VIVIER.

du *Progrès Civique.*

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale.* Voici à quel prix on peut les obtenir immédiatement :

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,975 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires. etc.

VARIÉTÉS

Nous lisons dans le *Progrès de Lyon* qu'un ami nous adresse la charmante anecdote que voici :

Les Olives à la Provençale
RECETTE de PAUL ARÈNE

Dans ses *Souvenirs*, que publiait naguère *Le Messagero*, de Rome, Jean Carrère apporte un précieux document à l'histoire de l'Olive. Rappelant son brillant « Banquet de Gascogne », il livre aux historiens futurs la recette des « Olives à la Provençale », qui a pour auteur le délicieux conteur que fut Paul Arène.

Mais je laisse la parole à Jean Carrère :

« Dans le menu du festin, il y avait des olives, ma foi, originaires d'un département voisin, mais, pour faire honneur à nos hôtes qui, la plupart, étaient de Provence, j'avais fait inscrire dans le menu : *Olives à la Provençale.*

Quand Paul Arène lut cela, et vit de quelles olives il s'agissait, il fronça son beau sourcil olympien et demanda à Bladé :

« Est-ce vous qui avez fait mettre cette inscription ? »

A quoi le beau Bladé, qui n'aimait pas les responsabilités inutiles, s'empressa de répliquer :

— Ah ! non, je n'y suis pour rien. Adressez-vous à ce beau jeune homme que voilà, C'est son affaire.

Paul Arène me regarda terriblement, et je sentis, comme le Phèdre de Racine, mes genoux se dérober sous moi. Heureusement qu'ils étaient sous la table, et personne ne put voir mon émotion.

— Jeune homme, me dit le parfait conteur de la *Chèvre d'Or*, ces olives sont très bonnes, mais par Jupiter ! ne les appelez pas « à la provençale ».

Inutile d'ajouter qu'après ces mots enigmatiques, tout le monde voulut savoir, et Anatole France, surtout insista pour qu'Arène formula sa recette.

Alors le divin félibre, tenant du bout des doigts une olive verte avec un sérieux de consul romain :

« Vous prenez une olive, disait il, la plus belle et la plus charnue possible.

« Puis vous prenez un ortolan dont vous enlevez les entrailles. Vous mettez l'olive dedans et vous ficelez.

« Ensuite vous prenez un perdreau, vous l'ouvrez et vous mettez dedans ortolan et olive.

« Après cela, vous prenez un poulet et vous y mettez l'olive et l'ortolan enveloppés dans le perdreau.

« Puis, le poulet, vous le mettez dans une dinde, la dinde dans un cochon, le cochon dans un veau et le veau dans un bœuf...

Cela fini, vous liez le tout solidement, et vous le faites cuire, à petit feu de bois, pendant deux jours, deux nuits et une matinée, juste pour arriver à l'heure de la table.

« A ce moment, vous enlevez le bœuf et le jetez aux chiens.

« Puis, vous jetez le veau, le cochon, puis la dinde, puis le poulet, puis le perdreau, puis l'ortolan.

« Et enfin de compte, il ne vous reste que l'olive.

« Mais quelle olive !

« Et comme Anatole France, riant de tout cœur demandait :

— Et vous en mangez souvent, de ces olives ?

— Oh ! répondit Arène, avec un air modeste, le dimanche seulement. »

Jean Carrère se sentit profondément humilié dans ses olives, pour lesquelles il n'avait pas sacrifié même un seul bec-figue et qui n'étaient pas, non plus, même farcies de pauvres anchois de Collioure.

Et ce fut un Provençal qui dut apporter des consolations charitables à sa douleur et à la honte en lui assurant qu'il avait trouvé parfaites ses « olives d'Aquitaine ».

ON DEMANDE un apprenti Typo à l'Imprimerie du *Sisteron Journal.*

Chronique Locale

SISTERON

Société de secours mutuels

Les membres de la commission de la Société de Secours Mutuels hommes, sont priés de se rendre ce soir à 9 heures dans la salle de la mairie.

Objet : Election d'un délégué au Conseil cantonal des soutiens de famille ; élection d'un délégué au Comité des habitations à bon marché.

Le Secrétaire.

Musique

Les *Touristes des Alpes* qui avaient été mis à contribution tout le mois de mai, avaient pris un peu de repos. Ils viennent de se remettre à l'œuvre, et vont inaugurer la saison d'été — si le temps le permet — par un concert qui aura lieu le samedi 30 juin, au kiosque du cours Paul Arène.

— La Commission musicale organise en ce moment une sortie-excursion qui pourra avoir lieu probablement le dimanche 1er Juillet. Cette excursion à laquelle sont invités les membres honoraires, se fera sur les Clues de Barles et de Verdache, par Digne et la Javie. Au retour un concert sera donné sur le kiosque de Digne Nous reviendrons sur l'organisation de cette excursion qui n'est aujourd'hui qu'à l'état de projet

— Les *Touristes* ont été invités par M. le Principal du Collège de Sisteron, à assister à la cérémonie de la distribution des prix, qui aura lieu dans la salle de l'Eldorado, le samedi 14 juillet, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Paul Reynaud, député. Comme toujours notre musique se fera un plaisir et un devoir de prêter son gracieux concours.

Nos musiciens se feront encore entendre le soir à 9 heures.

— Dans quelques jours des délégations de musiciens seront désignées par quartiers, elles iront solliciter la cotisation annuelle de nos sympathiques membres honoraires dont nous connaissons depuis longtemps le dévouement et l'intérêt qu'ils portent à la cause musicale.

La société musicale qui recherche toutes les occasions pour être agréable à ses membres honoraires et au public ose espérer que ses délégations recevront un bon accueil.

La Saint-Jean

Jamais de temps immémorial nous n'avons eu, comme cette année, une Saint-Jean dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle ressemble fort, par l'inconstance du temps, aux fêtes de Noël Comme les belles femmes, la température est capricieuse, elle nous fait croire à un hiver précoce et nous contraint le soir à nous calfeutrer chez nous. Ces divagations météorologiques portent à notre contrée un préjudice notable car les touristes préfèrent les pays chauds à l'air froid des Alpes, néanmoins. ne soyons pas pessimistes et disons que l'été venant les chaleurs le suivront.

© VILLE DE SISTERON

L'ouverture de la Pêche

Elle n'a pas été bien belle cette année puisque le temps n'était pas propice à cette saine distraction. Aussi les rives de la Durance et du Buëch étaient désertes et peu de pêcheurs s'y étaient aventurés. Nous n'avons, à notre connaissance, aucune pêche miraculeuse à signaler.

Foire de St-Barnabé

Temps froid et vif qui a rendu les affaires pénibles : dans le haut commerce transactions peu nombreuses et nulles dans le petit commerce.

Mercuriale de la foire du 18 Juin

Agneaux, le kilog.	4 75 à 5 »»
Moutons, —	3 50
Brebis, —	3 »»
Bœufs, —	3 50
Vaches, —	2 50 à 2 75
Chevreaux, —	4 25 à 4 50
Porcs, —	5 »»
Porcelets, —	9 »» à 10 50
Poulets, la paire	16 »» à 20 »»
Œufs, la douzaine	4 »»
Poules, la pièce	10 »» à 12 »»
Pigeons, la paire	5 »»
Laine, le kilog.	6 »»

On demande des terrassiers à l'entreprise **Pierre Paulas**, à Sisteron (B.-A).

A vendre ou à louer pour le 24 août une **Belle Propriété**

S'adresser à M. Michel Déocharis, propriétaire à Vaumeilh par Sisteron.

— Casino-Cinéma —

Programme du samedi 23 juin 1923, en soirée.

Le Crime de lord Arthur Sabille, drame en 5 parties.

VINGT ANS APRES, 9me épisode : La bataille de Charenton.

Pour la main d'Irène, comique.

Le piano sera tenu par LUI.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 50 en soirée.

Avis. — Nous apprenons que la Doctoresse BONSIGNORIO, oculiste de Paris, ex-oculiste du Ministère des Postes et Télégraphes, Officier de l'Instruction Publique, donnera des consultations pour les maladies des yeux, 90, Boulevard Gassendi, à Digne, jusqu'au 30 juillet 1923.

— o —

Articles de pêche en vente à la librairie Lieutier.

—o—

Mérite Agricole

La décoration du Mérite Agricole vient d'être attribuée a MM. Reymond Sylvain, Richaud Baptistin, Richaud Vézian, Turcan à Entrepierres, Brémond H. à Sisteron.

ETAT-CIVIL

du 15 au 23 Juin 1923

NAISSANCES

Figuière Germaine-Denise, rue du Glissoir.
Marie Sollacaro, avenue de la gare.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Néant.

MARIAGES

Clément Brunet et Alice-Delphine Bresset.

Décès

Néant.

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

CREDIT NATIONAL

Placement de Bons 6 °/o

de **500** frs. à lots, nets d'impôts

Prix d'Emission : 490 frs.

Quatre tirages par an comprenant :

1	lot de	500.000	francs
3	—	100.000	»
3	—	50,000	»
32	—	5,000	»
1153	—	1,000	»

Les bons non remboursés par des lots sont remboursables au plustard le 15 avril 1949.

On souscrit sans frais à la

BANQUE DES ALPES

(ancienne Banque Chabrand et Caillat)

Place du Tivoli - SISTERON

Bureau ouvert tous les jours.

Vient de paraître :

L'ANNUAIRE

Administratif et Commercial des Basses-Alpes, 1923.

En vente à l'imprimerie CHASPOUL à Digne et à l'imprimerie-librairie Pascal LIEUTIER, Sisteron.

Prix 4 fr — Franco 4 fr. 30.

EMISSION DE
BONS DE 500 frs.

A LOTS 6 °/o

nets d'impôts présents et futurs du

CRÉDIT NATIONAL

remboursables en 26 ans et comportant **2,343,000** francs de lots annuels pour chaque série de 1 million de titres.

Prix d'émission : **490** fr.

Jouissance : 15 avril 1923.

Les demandes sont reçues sans frais à la

SOCIETE GÉNÉRALE

à DIGNE, 15, Boulevard Gassendi, à son bureau de SISTERON, rue Droite, le samedi

LES PLANTES MÉDICINALES

DE LA RÉGION

classées d'après leurs vertus

par

J. AILLAUD

Directeur du Cours Complémentaire de Riez

Dans une magnifique brochure qui sort des presses de la *Laborieuse* de Digne, M J AILLAUD, vient faire connaître au public les « mille et une vertus » des plantes de la région Bas-Alpine. Gravures à l'appui il décrit les plantes par classes, leurs appellations en français et en dialecte patois, leurs vertus médicinales, l'époque à laquelle elles sont utilisables, leur dosage en infusion.

C'est certes un livre de toute utilité dans un ménage et se recommande de lui-même à la ménagère soucieuse de sa famille.

M. ONETO Inspecteur d'Académie des Basses-Alpes, dans une longue préface, loue et félicite M AILLAUD d'avoir fait connaître à son heure les nombreuses plantes de notre flore alpestre, ses qualités, son emploi.

Son prix, 3 fr., rend ce recueil accessible à **toutes les bourses.**

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse compression souple M. GLASER pelote à le grand *spécialiste de Paris, 44, Boulev. Sébastopol, (anciennement No 63)* Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Gauthier J. route du Teil, Montélimar Drôme) hernie guérie ;

M. Besset P. St-Cyr par Davezieux (Ardèche) hernie guérie.

M. Garnodier à Sarras (Ardèche) Hernie guérie,

M. Taro L. 2 rue Smolet à Nice (A.-M.) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à DIGNE, samedi 23 et dimanche 24 juin, Hôtel Boyer-Mistre.

VARICES - OBESITE

Matrice, Déplacement des Organes

TRAITE de la HERNIE - BROCHURE des BAS à varices et Ceintures Ventrières. Extr. de l'Album des Ceintures Maillots

— Franco sur demande —

En vente à la librairie LIEUTIER.

TUBERCULEUX GUÉRIS par le traitement

à base d *ELIXIR DUPEYROUX :* *Mlle Marthe BOMBARDE, à Granges/-Valognes (Vosges)*, souffrait depuis 1918 de coxalgie tuberculeuse droite et de lésions pulmonaires, suivant le diagnostic des majors de l'hôpital de Bruyères. La malade ne pouvait se tenir debout et éprouvait de violentes et continuelles douleurs dans la hanche et le genou droits. Commença le traitement à base d Elixir DUPEYROUX en novembre 1919. Quatre mois après, *Mlle BOMBARDE* put se lever et marcher avec des béquilles. En novembre 1920, elle marchait sans béquilles et se considérait comme parfaitement guérie (lettre du 25 juillet 1921). Le 31 janvier 1922. *Mlle BOMBARDE* écrit que sa guérison est bien définitive et le confirme encore, le 16 janvier 1923 ; *M. Gaston CHANDON, peintre 86, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine)*, souffrait depuis janvier 1920 de congestion pulmonaire avec étouffements, quintes violentes, suivies de crachements de sang, transpirations nocturnes, oppression, appétit défaillant, manque total de forces l'obligeant à garder le lit. A commencé le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX le 28 février 1920. Son frère écrivait le 25 mars 1920 qu'il commençait à se tenir debout et à marcher seul, il toussait et crachait beaucoup moins, mangeait mieux et dormait ses nuits entières. Guéri en mai 1920, la guérison est définitive, comme l'attestent la lettre du 7 mars 1921 et celle du 21 janvier 1923, où *M. CHANDON* déclare qu'il va très bien, malgré que son métier l'oblige à travailler dans les courants d'air ; *M. Leon JOLY, 32, Rue d'Assas, à AIRE-sur-la-LYS (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis l'âge de 11 ans de ganglions tuberculeux du cou. A 12 ans on l'avait opéré inutilement, puis en 1907, survint une péritonite tuberculeuse, laquelle fut suivie de congestion pulmonaire double et bronchite chronique. Les ganglions du cou grossirent à tel point, que, par la compression qui s'en suivit, le malade ne voyait plus clair et ne pouvait plus se conduire. Le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX fut commencé en mars 1918. Quelques semaines après, l'appétit et la vue revinrent, les maux de tête, la toux, les expectorations disparurent, les ganglions diminuèrent. En octobre 1919 le malade était complètement guéri et avait repris 13 kilogs. Cette guérison s'est maintenue car les lettres écrites par *M. JOLY* les 9 décembre 1919, 7 janvier 1922, et 28 janvier 1923, témoignent que sa santé continue à être excellente. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de *Traitement des Tuberculoses* avec un questionnaire pour *Consultations Gratuites* par correspondance. Il expédie à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX, contre 11 francs en mandat-carte. — Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 14 heures à 16 heures.

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la moëlle épinière, et les **organes essentiels**. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boîte de 50 cachets : **8 francs.** Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Bœuf

PHOTOS D'ART

Raybaud

Photographe -:- *DIGNE-SISTERON*

M. **RAYBAUD**, photographe à Digne, informe le public qu'il ouvre à **Sisteron**, un SALON de POSE photographique, S'adresser à la librairie Clergue.

Il opèrera deux fois par mois, notamment les jours de foire. Un avis fera connaître les jours fixés

M. **RAYBAUD**, opèrera à SISTERON, le jour de la foire du 16 Juillet

Grand assortiment DE CHAUSSURES

-:- EN TOUS GENRES -:-

AUTRAN ADOLPHE

11, RUE DE PROVENCE - SISTERON -

M. **Autran** informe sa nombreuse clientèle que par suite des achats faits avant la hausse il livrera sa marchandises aux anciens prix

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Dépot de chapeaux Panama, Equateur et Péruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Réparer

Vos AUTOMOBILES - VOITURES CAMIONNETTES - CAMIONS

au

Garage Moderne

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

ECHANGE

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 HP
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

Location de camion à la journée -:- Prix réduit

OCCASION :

STOCK de Voiturettes, Voitures, Camionnettes
Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages — *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* — **30** cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements :
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.
Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

SISTERON - JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard.; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---

ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1e choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON